

LES ARNAQUES EN LIGNE SE MULTIPLIENT  
**LES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS  
METTENT EN GARDE**

Page 4

FÊTE DE L'OLIVIER

**CE SERA DU 22  
AU 25 FÉVRIER  
À TIZI-OUZOU**

Page 16

ISSN : 1112-7449

**MIDI**



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5204 | Mardi 11 février 2025 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

PÉTROLE

**LE BRENT  
À PLUS DE  
75 DOLLARS**

Page 5

APPEL AU RESPECT DES RÈGLES POUR LE RENOUELEMENT DU CONSEIL DE LA NATION

# L'ANIE SOULIGNE L'ÉTHIQUE POUR LES ÉLECTIONS

Page 3



APPEL À LA VIGILANCE DES PÈLERINS

**L'ONPO PRÉPARE LE HADJ  
2025 ET ALERTE CONTRE  
LES FAUX SITES**

Page 4



ISSAAD MOULOUUD :

**« IL FAUT SORTIR  
DU SCHEMA D'EXPORTER  
NOS MATIERES PREMIERES  
À L'ÉTAT BRUT »**

Page 5

# Communiqué du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres ayant porté sur un projet de loi régissant les activités minières et les nouvelles mesures liées à la retraite des enseignants et professeurs de l'éducation nationale, outre des exposés concernant d'autres secteurs, indique un communiqué du Conseil des ministres, dont voici la traduction APS:

« Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres ayant porté sur un projet de loi régissant les activités minières, des exposés sur les mécanismes de prise en charge des femmes victimes de violence et les nouvelles mesures liées à la retraite des enseignants et professeurs de l'éducation nationale, et sur l'état des sports collectifs et du sport d'élite ».

Après présentation, par Monsieur le Premier ministre, des activités du Gouvernement au cours des deux dernières semaines, et après avoir écouté les interventions de Messieurs les ministres sur les projets de loi, et les exposés, Monsieur le président de la République a donné les instructions, les directives et les orientations suivantes :

- Monsieur le président de la République a enjoint au Gouvernement d'exécuter, judicieusement, les différents projets d'investissement approuvés et de rationaliser les dépenses conformément aux engagements et orientations données avec respect des délais de réalisation pour tous les projets.

## Concernant le projet de loi régissant les activités minières

Le projet de loi a été approuvé en tenant compte des consignes et orientations suivantes:

Le président de la République a affirmé que l'activité minière revêt une importance particulière pour l'Etat et exige la garantie de moyens modernes pour le développement et le contrôle de cette activité vitale.

- Monsieur le Président a ordonné d'introduire les nouvelles technologies et les solutions scientifiques, d'écarter tout ce qui est bureaucratique dans les opérations de recherche et d'exploitation, au regard des potentialités dont dispose le pays dans le domaine des mines, comme c'est le cas concernant l'activité du marbre.

- Monsieur le président a ordonné l'élaboration d'une approche globale sur les méthodes les plus efficaces pour investir davantage dans ce secteur, à



travers de nouvelles études plus approfondies et à même de garantir l'avenir des générations futures.

- Monsieur le Président a ordonné d'exclure, pour le moment, l'exploitation de certaines terres rares, des investissements étant un bien destiné aux générations futures.

## Concernant le rapport d'étape sur l'avancement du processus de numérisation

- Monsieur le président de la République a ordonné l'envoi immédiat d'une commission d'enquête auprès de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) afin de suivre l'affaire concernant l'entrave à la délivrance des autorisations d'exploitation des équipements de numérisation au profit du Haut-commissariat à la numérisation.

- Monsieur le président de la République a ordonné de clarifier et de définir les priorités dans le processus de numérisation, en mettant l'accent sur les intérêts à dimension économique et financière, les biens fonciers publics et privés, comme objectifs stratégiques relevant de la souveraineté nationale.

- Monsieur le président a affirmé que l'opération de numérisation s'inscrit dans le cadre de l'orientation vers des réformes profondes qui requièrent des statistiques précises et actualisées, pour prendre la bonne décision, transparente et appropriée.

## Sur les mécanismes de prise en charge des femmes victimes de violence

- Monsieur le président de la République a mis l'accent sur la protection de la femme, quel que soit sa position et son rôle au sein de la société, d'autant plus qu'elle occupe, aujourd'hui, une place importante dans différents domaines.

- Monsieur le président de la République a chargé le ministre de la Justice, garde

des Sceaux, ainsi que le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, de coordonner avec le Premier ministre, en vue de trouver des mécanismes juridiques supplémentaires pour protéger la femme au maximum.

## Concernant l'état des sports collectifs et le sport d'élite:

- Monsieur le président a enjoint de reconstruire le handball de manière scientifique, correcte et moderne, avec des spécialistes, y compris étrangers, soulignant la disposition de l'Etat au financement et à l'accompagnement, pour redonner tout son lustre d'antan au handball algérien.

## Concernant les nouvelles mesures relatives à la retraite des enseignants et des professeurs de l'Education nationale :

- Le président de la République a ordonné de réduire de trois (03) ans,

l'âge de la retraite au profit de tous les enseignants du secteur de l'Education dans tous les cycles, vu leur rôle important en tant que formateurs.

## Directives générales

- Monsieur le Président a instruit le ministre des Transports de modifier le système de travail dans les ports avant la fin du mois en cours, selon le système 24/24 h, en particulier dans les ports à activité économique à savoir : Djendjen, Alger, Béjaïa, Annaba, Oran et Mostaganem, en associant tous les opérateurs présents dans les ports, l'objectif de cette décision étant de suivre la dynamique économique et de réduire les dépenses supplémentaires des navires en attente d'accostage pour de longues périodes.

- Extension du congé de maternité à cinq mois au lieu de trois mois et demi actuellement.

Avant la clôture de la réunion du Conseil des ministres, des décrets et des décisions individuelles portant nominations et fin de fonctions à des postes supérieurs de l'Etat ont été approuvés.



APPEL AU RESPECT DES RÈGLES POUR LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DE LA NATION :

# L'ANIE souligne l'éthique pour les élections

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé, hier dans un communiqué, que les candidats aux élections de renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la nation, exerçant actuellement leurs fonctions de manière permanente au sein des Assemblées populaires locales, sont appelés à respecter l'éthique et la déontologie des pratiques politiques et électorales.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Dans le cadre de la «garantie du bon déroulement et de la régularité» des élections de renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la nation, prévues le 9 mars 2025, et «dans le respect des principes, de l'éthique et de la déontologie des pratiques politiques et électorales, notamment la concurrence loyale entre les candidats», l'ANIE rappelle aux candidats dont les dossiers de candidature ont été validés, et qui exercent actuellement leurs fonctions de manière permanente au sein des assemblées populaires locales, «la nécessité de se conformer aux dispositions de l'ordonnance n 21-01 portant loi organique relative au régime électoral», précise le communiqué.

L.B.



DISCUSSION SUR LE RENFORCEMENT DES RELATIONS BILATÉRALES :

## Boughali reçoit l'ambassadrice de Serbie

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Ibrahim Boughali, a reçu, hier, au siège de l'APN, l'ambassadrice de la République de Serbie en Algérie, Ana Petkovic. Cette rencontre a été l'occasion pour les deux responsables de revenir sur les relations historiques et la coopération

entre les deux nations.

Au début de la réunion, Boughali a souligné la profondeur des liens entre l'Algérie et la Serbie, établis officiellement le 2 juillet 1962, date de l'indépendance de l'Algérie. Il a rappelé le soutien diplomatique majeur que l'Algérie a reçu de l'ex-Yougoslavie, et a proposé l'organisation d'une exposition de documents et de photos retraçant cette relation historique. L'entretien a permis de discuter des moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans les secteurs économiques et commerciaux. Boughali a proposé l'ouverture de lignes de transport directes entre les deux pays et a mis l'accent sur l'importance de développer les échanges culturels. Il a également appelé à activer le dialogue et la coopération parlementaire, soulignant le rôle clé de la diplomatie parlementaire dans le renforcement des relations entre les États.

Sur la scène internationale, Boughali a fermement condamné la résolution de l'Union parlementaire européenne concernant l'Algérie, ainsi que les campagnes menées par l'extrême droite française. Il a rappelé que l'ancien colonisateur n'était pas en position de donner des leçons sur les droits de l'Homme, notamment en raison de son passé lourd de crimes de guerre, incluant l'expropriation des terres des résistants algériens et les essais nucléaires dans la région de Reggane.

Concernant la question du Sahara occidental, Boughali a réaffirmé la position ferme de l'Algérie en soutien à la cause sahraouie, appelant à l'application des résolutions de l'ONU sur cette question de décolonisation. Il a également exprimé la nécessité d'une condamnation internationale des massacres perpétrés par l'occupant israélien à Gaza, ainsi que la mise en place d'une solution juste à travers le principe de la solution des deux États.

De son côté, l'ambassadrice Ana Petkovic a salué les relations de partenariat et de coopération entre l'Algérie et la Serbie, soulignant l'importance d'un renforcement du dialogue politique entre les deux nations. Elle a exprimé son engagement à travailler pour une vision commune de l'avenir au cours de sa mission diplomatique.

En matière de coopération parlementaire, l'ambassadrice a insisté sur l'importance d'intensifier les échanges avec le Parlement algérien, soulignant que les deux pays partageaient 62 années de relations diplomatiques, qui ont débuté durant la guerre de libération algérienne et ont évolué en une relation d'amitié solide. Elle a également exprimé son souhait de voir se multiplier les visites bilatérales pour renforcer les liens entre les peuples des deux pays.

R.N.

DIPLOMATIE :

### Mansouri participe à la réunion de haut niveau de l'initiative présidentielle des Champions de l'infrastructure

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri, a pris part à la réunion de haut niveau de l'Initiative présidentielle des Champions de l'infrastructure (PICI), tenue virtuellement sous la présidence du président de la République d'Afrique du Sud, M. Cyril Ramaphosa, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Outre l'Algérie, douze (12) pays africains ont participé à cette réunion, à savoir : l'Afrique du Sud, le Nigéria, le Bénin, la République du Congo, l'Égypte, le Rwanda, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Namibie, le Kenya, le Soudan et l'Ouganda. A cette occasion, Mme Mansouri a réaffirmé l'engagement de l'Algérie, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à soutenir cette initiative qui s'inscrit dans le cadre des efforts du NEPAD visant à renforcer la complémentarité économique africaine, à travers le développement de mégaprojets d'infrastructures. Elle a également souligné la détermination de l'Algérie à accélérer la réalisation des projets de la route transsaharienne et de la dorsale transsaharienne à fibre optique, considérés comme deux piliers stratégiques permettant l'interconnexion du continent, la stimulation de l'investissement, et le renforcement du développement durable, notamment au Sahel, reflétant ainsi le rôle pionnier de l'Algérie dans le soutien à l'intégration africaine.

DÉCÈS DU JOURNALISTE NOUREDDINE MERDACI :

### Le ministre de la Communication présente ses condoléances

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane a présenté ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille du journaliste Nouredine Merdaci, décédé dimanche à l'âge de 82 ans.

«Suite au décès du journaliste Nouredine Merdaci, le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, présente ses sincères condoléances et exprime sa profonde compassion à la famille du défunt ainsi qu'à l'ensemble de la corporation médiatique, priant le Tout-Puissant d'accorder au regretté Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches», lit-on dans le message de condoléances. Le défunt a débuté sa carrière professionnelle en 1965 au quotidien El-Moudjahid où il a exercé plus d'une dizaine d'années avant de rejoindre l'hebdomadaire «Algérie Actualités» en tant qu'éditorialiste jusqu'en 1990. Après une brève expérience à la tête de la revue «Variété Magazine», il a réintégré «Algérie Actualités» pour diriger la rédaction, puis il a rejoint, en 2000, le quotidien «L'Expression» où il a occupé plusieurs postes de responsabilité. Reconnu pour ses analyses pertinentes sur l'actualité nationale et internationale, Nouredine Merdaci était apprécié pour son humilité, son dévouement et sa rigueur professionnelle. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.

R.N.

ACTIVITÉS MINISTÉRIELLES :

### Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue iranien

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, hier, un appel téléphonique du ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran, M. Abbas Araghchi, indique un communiqué du ministère.

«L'entretien a permis d'aborder les développements de la situation dans la région du Moyen-Orient, notamment concernant la question palestinienne, et d'examiner la proposition sur la tenue d'une réunion ministérielle de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) pour débattre des derniers développements à Gaza», précise la même source.

R.N.

### APPEL À LA VIGILANCE DES PÈLERINS

## L'Onpo prépare le Hadj 2025 et alerte contre les faux sites

L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (Onpo) a publié un communiqué hier, exhortant les futurs pèlerins à se fier uniquement aux sources officielles pour obtenir des informations sur les procédures et instructions relatives au Hadj. L'Office met en garde contre les faux sites et pages non officielles, qui peuvent diffuser des informations erronées et perturber la préparation des hadjis. Les futurs pèlerins sont donc invités à consulter exclusivement le site officiel de l'Office ([www.onpo.dz](http://www.onpo.dz)) ainsi que ses pages certifiées sur les réseaux sociaux, afin d'éviter toute confusion ou retard dans l'organisation de leur voyage.

En parallèle, le directeur général de l'Onpo, Tahar Braik, a présidé une réunion de coordination hier, visant à suivre les préparatifs des vols pour la saison du Hadj 1446H/2025. La réunion, tenue par vidéoconférence, a réuni des responsables algériens et saoudiens, y compris des représentants des compagnies aériennes Saudia Airlines et Flynas. L'ordre du jour a porté sur la présentation générale des programmes de vols pour la prochaine saison et la soumission des propositions de ces compagnies à l'Autorité générale de l'aviation civile saoudienne (GACA).

Les deux parties ont insisté sur le respect strict du programme de préparation du ministère saoudien du Hadj et de la Omra, tout en soulignant la nécessité d'accélérer la finalisation du programme des vols pour garantir une organisation optimale. Cette réunion s'inscrit dans les efforts continus pour offrir aux pèlerins algériens une expérience de Hadj sécurisée et bien préparée.

### LES ARNAQUES EN LIGNE SE MULTIPLIENT

## Les associations de consommateurs mettent en garde

*Les cyber attaques ne tarissent pas ces derniers temps. Les fraudeurs utilisent cette fois des applications pour arnaquer de jeunes clients en leur proposant de doubler les sommes d'argent en contrepartie de dépôts de montants sur de faux comptes.*

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

**C'**est l'association nationale de protection des consommateurs (Apoce) qui vient de mettre en garde sur ces procédés frauduleux qui subtilisent les comptes de certains abonnés aux réseaux sociaux.

En effet, selon Fadi Tamim, coordinateur de l'association déplore que « ces entreprises utilisent des technologies numériques en demandant aux utilisateurs de déposer une somme d'argent sur le compte de cette entreprise en leur promettant que cet argent doublera en peu de temps ». Cette arnaque qui a malheureusement fait des victimes parmi les utilisateurs est dénoncée suite à des plaintes. Ces fausses entreprises n'ont malheureusement pas été identifiées selon le coordinateur de l'association, rendant plus compliquée la recherche car elles activent sur le réseau virtuel. Mais pour autant cela n'exclut pas que les services de sécurité puissent pousser leurs investigations sur ces auteurs de ces infractions numériques. Selon Le responsable de l'Apoce avertit que « tout flux financier en dehors du cadre réglementaire bancaire représente un grand danger et est interdit par la loi ». Il y a ainsi une men-



ace sur les comptes des utilisateurs du numérique qui sont séduits par ces fausses applications. D'où d'ailleurs l'appel de vigilance lancé par l'Apoce en direction des abonnés et ceux qui sont dans le marketing digital. L'association recommande dans ce cadre « de ne pas utiliser ces applications et de ne pas leur faire de promotion et d'alerter les autorités sur toute tentative de recrutement à ces arnaques ». Il faut dire que grâce à la publication d'un arsenal de lois protégeant les données personnelles du data, les fraudeurs tentent d'utiliser d'autres méthodes en adoptant un profil bas et appâter à coup de promesses les clients en exploitant leur naïveté.

En l'espace de 10 ans, les services de sécurité spécialisés dans la cyber sécurité

ont enregistré 25.000 victimes de ces arnaques et plus de 2149 affaires avaient été traitées depuis au moins 3 ans.

Selon des enquêtes, il y a près de 51% des fraudes qui sont signalées sur la toile. Les fraudeurs profitent parfois de certains réseaux où sont domiciliés des comptes postaux en subtilisant les comptes des clients à travers l'envoi de SMS suspects. La DG d'Algérie Poste a déjà averti ces clients de ne pas répondre à ces messages sans vérifier l'authenticité des mots de passe et du nom de code la carte de paiement ECCP. Dans la même foulée, les services de sécurité avertissent également les clients de ne pas envoyer des photos de cartes bancaires et postales sur les réseaux sociaux.

F. A.

### RENDICATIONS SOCIO-PROFESSIONNELLES DANS DIFFÉRENTS SECTEURS

## Le Gouvernement prône la voie du dialogue !

PAR IDIR AMMOUR

Consolidant le dialogue et en promouvant des actions concrètes pour éviter des situations sans lendemain, les différents ministères poursuivent leurs séries de rencontres avec les partenaires sociaux.

En effet, ils ont reçu les représentants des syndicats, selon des communiqués distincts de leurs services. C'est le cas du ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Saâdaoui, qui a reçu le secrétaire général du Syndicat algérien des travailleurs de l'éducation (Sate) et des membres de son conseil national, ainsi que la présidente de l'Organisation nationale des employés des laboratoires de l'éducation (Onele), Houweida Bendia, lit-on dans ces communiqués. Ces entretiens se sont déroulés en présence du chef de cabinet du ministère, chargé de superviser le comité qui recueille et examine les propositions des partenaires sociaux concernant le statut particulier, le régime indemnitaire ainsi que les préoccupations professionnelles et sociales des employés.

Lors de cette réunion avec le Sate, plusieurs revendications ont été mises en avant par les représentants du syndicat. Parmi elles, l'unification des classifications entre les corps d'enseignement et

d'administration, l'intégration directe des employés dans de nouveaux grades, ainsi que la valorisation de l'ancienneté pour tous les corps et grades. Dans le même esprit de dialogue social, le ministre a ensuite reçu la présidente de l'Organisation nationale des employés des laboratoires de l'éducation.

Cette entrevue a permis d'aborder des revendications spécifiques à cette catégorie de travailleurs, notamment la réduction de l'âge de la retraite sans condition d'âge et l'intégration de ces employés dans la catégorie des métiers pénibles, compte tenu des exigences physiques et techniques de leur fonction.

Une attention particulière a été accordée à la situation des enseignants d'éducation physique et d'anglais, pour lesquels le syndicat réclame une intégration dans l'enseignement primaire.

D'autres doléances ont été évoquées par les deux représentants des syndicats pour l'amélioration des conditions de travail et la définition précise des missions des employés ont été soulignées comme des attentes cruciales.

Pour sa part, le ministre de la Santé Abdelhak Saihi, fait de même avec les partenaires sociaux du secteur de la Santé en présence de cadres de l'Administration centrale. Le département d'Abdelhak

Saihi cherche ainsi l'apaisement en se montrant à l'écoute des Syndicats du secteur qui ont exprimé, à travers des communiqués rendus publics et à travers la tenue des conseils extraordinaires, leur mécontentement quant au contenu des statuts particuliers et régimes indemnitaires promulgués récemment.

Dénonçant le non-respect des engagements pris par les autorités et la non prise en compte de certaines de leurs propositions dans la révision des statuts et des régimes indemnitaires du secteur. D'ailleurs cinq syndicats regroupés dans le cadre d'une coalition ont appelé à une grève de deux jours, les 17 et 18 février prochain. L'on cite le SNPSP, SNAPSY, SAP, SABSP et SNAAMARS.

Les syndicats en question ont également sollicité, à travers une lettre, l'intervention du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour corriger les dysfonctionnements et les insuffisances des statuts et des régimes indemnitaires. Le ministre de la Santé a ainsi prêté oreille attentive aux membres du Syndicat des paramédicaux (SAP), en les recevant au siège de son département, selon un communiqué rendu public samedi par le ministère. Il a écouté leurs préoccupations et leurs observations concernant le contenu des nouveaux statuts et

régimes indemnitaires. Les représentants des paramédicaux ont évoqué plusieurs points et propositions, notamment la carrière professionnelle des aides-soignants et des mesures d'intégration dans les grades. Ils ont mis en avant, la révision de l'organigramme pour la création d'une direction des soins dans les structures de santé et l'adoption de mesures visant à faciliter le travail syndical et à lever les entraves auxquelles se heurtent les syndicalistes dans certains établissements de santé.

Les ministres ont tenu, à travers ces rencontres, chacun dans son rôle, à rassurer les représentants syndicaux soulignant que « toutes leurs propositions seront soumises aux autorités supérieures du pays afin de trouver des solutions.

A noter que ces rencontres s'inscrivent dans la volonté des pouvoirs publics de maintenir un dialogue ouvert avec les partenaires sociaux et d'apporter des solutions concertées aux problématiques des différents secteurs.

D'autres réunions sont prévues dans les semaines à venir afin de poursuivre les discussions et d'élaborer des réformes adaptées aux attentes des employés et aux exigences du système éducatif et de santé algérienne.

I. A.

ISSAAD MOULOU D :

# « Il faut sortir du schéma d'exporter nos matières premières à l'état brut »

**Le secteur minier sera essentiellement impacté par la réforme en profondeur dictée par les pouvoirs publics. Le Pr Issaad Mouloud, de l'université Houari Boumediene dit que « le secteur aspire à de grands changements dans un domaine grandiose et budgétivore pour relancer le secteur et celui de l'industrialisation ».**

PAR ROSA CHAOUI

Evocant l'impact qu'aura cette loi, qui, rappelons-le, a été adopté dimanche en Conseil des ministres, l'invité de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le Professeur Issaad n'a pas caché son satisfecit d'une « loi minière explicite quand à « octroyer à chacun des intervenants sa place », saluant au passage « l'interdiction par le président de la République de l'exploitation des terres rares et de les préserver pour les générations futures, surtout que ces matières y comprise sont mal connues dans le domaine ».

## De grandes attentes de la loi à venir

« L'actuel remaniement, (le troisième après ceux de 2001 et de 2014-ndlr) s'inscrit dans une politique de réactivation de plusieurs projets miniers structurants ou d'exploration », a souligné l'intervenant à l'émission « L'Invité du jour ».

Il n'a pas manqué de relever que « cette nouvelle loi touchera plusieurs aspects qui seront abordés par cette réforme se répartissant sur trois chapitres, à savoir le cadre institutionnel, de la place et son rôle dans le giron des principales agences d'exploration et de régulation minière, des aspects relatifs à la promotion de l'investissement dans le secteur miniers et définir la place du public, du privé et l'investissement étranger », insistant sur « les incitations financière et les facilitations des procédés administratifs ».

## Promouvoir la recherche et la formation

Considérant l'investissement dans le secteur minier comme étant un investissement à risque et extrêmement « capitalistique »,

M. Issaad estime que « l'aspect fiscal et douanier ne soit pas ignoré », ajoutant que « les spécialistes s'attendent à beaucoup de changement afin de promouvoir la recherche et la prospection et leur corollaire environnemental ».

« Désormais, fait-il rappeler, à travers le monde on est en train de vivre un changement de paradigmes, l'exploitation minière inclut dès le départ des procédés de protection de l'environnement (...) On ne parle plus d'impact mais de gestion

des aspects environnementaux lors de la prospection minière et de l'exploitation », rappelant que le secteur minier a un impact direct sur l'environnement. Et d'assurer que « la nouvelle loi, qui sera promulguée prochainement, s'occupe en effet davantage des aspects environnementaux ».

Toutes les lois au monde, à l'instar du Chili, du Canada, de l'Australie cadrent de manière intégrée l'exploitation à l'environnement, fait-il savoir.

## La technologie est chère, mais indispensable

Pour le volet technologique dont dépend, étroitement, l'exploitation et l'exploration qui ont une importance, il dira que « ces technologies permettent de prendre des décisions rapides ».

« On ne peut s'en passer de l'imagerie satellitaire qui, explique-t-il, intervient très tôt dans la géolocalisation des cartes minières, les systèmes d'information géographique, qui aident dans l'analyse des données par intelligence artificielle qui anticipe assurant beaucoup de gains économiques, de temps et aide à la prise de décisions ». Et d'ajouter qu'il faut prendre du temps « pour sortir des schémas d'exploitation et d'exporter à l'état brut des substances comme le lithium ».

L'expert estime que le maillon faible de la chaîne minière reste la formation qui est « à 100% pratique », suggérant la sortie sur terrain des étudiants pour combler, selon lui, une des lacunes dans ce secteur. Le traitement des déchets, inhérents à l'exploitation minière en est un autre aspect négatif dans le secteur et qui, selon lui, « exige, encore une fois, une technologie coûteuse pour leur traitement ».

R.C.



## PÉTROLE:

### le Brent à plus de 75 dollars

Les cours du pétrole progressaient, ce lundi, le Brent s'échangeant à plus de 75 dollars le baril.

Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en avril, prenait 1,02% à 75,42 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en mars, gagnait 1,01% à 71,72 dollars.

Par ailleurs, le prix du gaz naturel européen s'échangeait à son niveau le plus élevé depuis février 2023, en raison d'une baisse des réserves européennes.

Le contrat à terme du TTF néerlandais, considéré comme la référence européenne du gaz naturel, gagnait près de 4,53%, à 58,250 euros le mégawatheure (MWh).

Cela veut dire que l'équivalent d'un baril de pétrole brut en gaz naturel TTF « se négocie au-dessus de 100 dollars » et contribue à soutenir la demande pour des barils de Brent (comparativement moins chers), indiquent des analystes.

R.N.

## ELECTRICITÉ:

### Une délégation de Sonelgaz au Caire pour examiner les opportunités de coopération avec des sociétés égyptiennes

Les moyens et les opportunités de coopération ont été examinés par une délégation du Groupe Sonelgaz, conduite par son P-dg, Mourad Adjal, en visite au Caire (Egypte), avec des responsables de sociétés égyptiennes activant dans le domaine de l'électricité, indique, dimanche, un communiqué du Groupe public. Lors de cette visite, prévue du 8 au 10 février, M. Adjal et la délégation l'accompagnant, ont rencontré le P-dg de la Holding Electricité d'Egypte, Gaber Desouki, ainsi que la présidente du Conseil d'administration de cette société égyptienne de transport d'électricité, Mona Rezk. A cette occasion, les opportunités de coopération dans les domaines de la production, du transfert et de la distribution de l'électricité ont été examinées par les deux parties, exposant les différentes expériences dans ces domaines et insistant sur la nécessité d'« étudier les moyens d'établir un partenariat solide entre les deux parties », ajoute le communiqué.

La délégation algérienne a, en outre, effectué une visite sur le terrain à nombre de structures et usines relevant du groupe

égyptien Elsewedy Electric, et a eu plusieurs rencontres et réunions avec les responsables de ce Groupe, « un des leaders de la fabrication des câbles en Algérie, grâce à l'accompagnement technique assuré par Sonelgaz dans le cadre de l'opération de réhabilitation des équipements électriques et gaziers ».

La visite s'inscrit, selon le communiqué, « dans le cadre du renforcement des échanges entre Sonelgaz et le groupe Elsewedy Electric, ainsi que de la consolidation du niveau de coopération entre les deux parties en matière de fabrication des équipements électriques destinés au réseau de transport d'électricité, tout en explorant les possibilités d'élargissement des domaines d'investissement en Algérie, à travers l'échange d'expertises et de technologies entre les deux parties ».

Dans le cadre de cette visite, un accord-cadre a été signé entre le Fonds des œuvres sociales et culturelles du groupe Sonelgaz et le Syndicat général des travailleurs des services publics égyptiens, lequel définit le cadre de coopération entre les deux parties dans le domaine des activités sociales et

culturelles, afin de contribuer à l'amélioration des prestations sociales prodiguées aux travailleurs des deux compagnies, ajoute la même source.

La délégation de Sonelgaz a entamé sa visite au Caire par une rencontre avec l'ambassadeur d'Algérie en Egypte, Mohamed Sofiane Berrah.

La rencontre a porté sur les relations algéro-égyptiennes et les objectifs de cette visite, qui « s'inscrit dans le cadre du renforcement du partenariat entre Sonelgaz et les opérateurs égyptiens dans le domaine de l'énergie et des industries connexes ».

Le groupe public a estimé, dans son communiqué, que cette visite constituait une étape importante vers le renforcement des relations économiques entre l'Algérie et l'Egypte, réaffirmant « le rôle de Sonelgaz en tant que maillon essentiel pour le développement de l'industrie électrique dans la région, à même de contribuer à la concrétisation d'une vision commune favorisant les investissements et les échanges technologiques entre les deux pays ».

R.N.

DEUX TALENTS ALGÉRIENS ESSENTIELS POUR LA VICTOIRE MARSEILLAISE

## Gouiri et Bennacer brillent avec l'OM contre Angers

*L'attaquant international algérien Amine Gouiri, a une nouvelle fois brillé avec son équipe, l'Olympique de Marseille, lors de leur victoire contre Angers SCO en Ligue 1. Cette victoire précieuse, acquise sur le score de 2-0, a été marquée par des performances exceptionnelles, notamment celle de Gouiri, qui a signé deux passes décisives, confirmant ainsi son excellent début avec son nouveau club.*



COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL

**L'O Akbou élimine le MJ Arzew  
et file en 1/8<sup>es</sup>**

**Handball : le président  
de la République ordonne  
de relancer la discipline**





DEUX TALENTS ALGÉRIENS ESSENTIELS POUR LA VICTOIRE MARSEILLAISE

HANDBALL

## Gouiri et Bennacer brillent avec l'OM contre Angers

L'attaquant international algérien Amine Gouiri a une nouvelle fois brillé avec son équipe, l'Olympique de Marseille, lors de leur victoire contre Angers SCO en Ligue 1. Cette victoire précieuse, acquise sur le score de 2-0, a été marquée par des performances exceptionnelles, notamment celle de Gouiri, qui a signé deux passes décisives, confirmant ainsi son excellent début avec son nouveau club.

PAR HAMROUCHE MOUNIR

Ce match a non seulement permis à l'OM de prendre trois points importants, mais a aussi renforcé la position de Gouiri en tant que joueur clé du collectif marseillais. Depuis son arrivée, Amine Gouiri a démontré sa capacité à s'intégrer rapidement dans le jeu de l'OM. Ses deux passes décisives lors de cette rencontre viennent s'ajouter à son total de trois passes en seulement deux matchs avec l'équipe, ce qui témoigne de son implication offensive. Cependant, son record en termes de buts reste encore à ouvrir, et les supporters marseillais attendent avec impatience le premier but de l'international algérien. La performance de Gouiri face à Angers a été saluée par ses coéquipiers et entraîneurs, notamment Roberto De Zerbi, qui a



exprimé sa satisfaction sur l'intégration rapide du joueur au sein du groupe. De son côté, Ismaël Bennacer a également marqué les esprits lors de ce match, réalisant une première mi-temps impressionnante. Le milieu de terrain, qui a été transféré récemment à l'OM, a montré tout son talent et sa créativité, étant l'un des meilleurs joueurs sur le terrain avant de sortir à la 64e minute, sous l'effet d'une gestion minutieuse du coach. Sa prestation a été largement saluée, et de nombreux observateurs estiment qu'il a pris une place importante au sein du dispositif marseillais, apportant dynamisme et intelligence dans l'entre-jeu. Ismaël Bennacer n'a pas caché sa fierté après cette première rencontre avec l'OM, écrivant sur ses réseaux sociaux : « *Fier de ma première rencontre, beaucoup reste à accomplir.* » Cette déclaration montre bien la détermination de l'inter-

national algérien à laisser sa marque dans le club du sud de la France. Bennacer, qui a été l'un des artisans du succès marseillais dans ce match contre Angers, se positionne comme un atout majeur pour l'OM dans la saison à venir, un joueur capable de changer le cours des matchs avec ses passes décisives et sa capacité à distribuer le jeu. L'OM a, de ce fait, trouvé en Gouiri et Bennacer deux joueurs très prometteurs qui peuvent jouer un rôle décisif dans la quête du club pour obtenir de bons résultats en Ligue 1 et en compétitions européennes. La présence de ces deux talents algériens dans l'effectif marseillais renforce également la connexion entre l'Algérie et le club français, un partenariat qui semble porter ses fruits dès le début. Outre les performances de Gouiri et Bennacer, il est important de noter que trois autres joueurs algériens figuraient dans l'ef-

fectif d'Angers lors de cette rencontre. Harris Belkebla, Hamad Abdelli et Farès Mellaili ont représenté la communauté algérienne au sein de l'équipe angevine. Bien que l'Angers SCO ait été défait, la présence de ces joueurs rappelle l'importance de la diaspora algérienne dans le football français, un facteur qui contribue à renforcer les liens sportifs entre les deux pays. Les prochaines rencontres de l'Olympique de Marseille seront cruciales pour l'épanouissement de Gouiri et Bennacer. Avec une saison qui s'annonce compétitive, les deux joueurs algériens devront continuer à progresser et à apporter leur contribution à l'équipe marseillaise. De Zerbi semble avoir une grande confiance en eux, soulignant la force de Bennacer en particulier et la capacité de Gouiri à s'intégrer immédiatement à un groupe exigeant. Le match contre Angers n'était qu'un

début, et si ces performances sont un indicateur de ce qui est à venir, l'Olympique de Marseille peut espérer une belle saison avec ces talents algériens dans son effectif. Pour les deux joueurs, cette victoire contre Angers symbolise également un premier pas vers la conquête d'une place de titulaire indiscutable et l'ambition de briller sous les couleurs de l'OM, avec une équipe qui semble de plus en plus solide, prête à rivaliser avec les meilleures formations de Ligue 1. En somme, Amine Gouiri et Ismaël Bennacer sont des pièces maîtresses du projet marseillais. Leurs performances, tant offensives que créatives, augurent d'une saison pleine de promesses pour l'OM, qui semble enfin avoir trouvé des joueurs capables de faire la différence sur le terrain. Pour l'instant, l'OM semble sur la bonne voie, avec des joueurs algériens qui sont devenus des piliers de cette équipe ambitieuse.

## SPORT

BELGIQUE

### Islam Slimani retrouve sa touche magique avec Westerlo



L'international algérien Islam Slimani a marqué son retour en grande forme ce dimanche avec son nouveau club belge, Westerlo, en inscrivant son premier but sous ses nouvelles couleurs lors de la victoire 4-2 contre le Standard de Liège en Championnat. Ce but, inscrit à peine quatre minutes après son entrée en jeu, a non seulement offert une victoire décisive à son équipe mais a également rappelé tout le potentiel offensif de l'attaquant algérien.

Cette réalisation témoigne de l'adaptation rapide de Slimani à son nouveau club. À peine entré en jeu, il a pris l'initiative de l'attaque, ne comptant que sur ses propres forces pour réaliser une action individuelle remarquable. Après avoir récupéré le ballon, Slimani a mené l'offensive sans solliciter l'aide de ses coéquipiers, une preuve évidente de sa bonne forme physique et de son envie de retrouver les terrains après un début de saison difficile. Ce genre de performance confirme qu'il est toujours prêt à faire la différence, malgré son âge. Le but de Slimani est une excellente nouvelle pour Westerlo, qui, après une série de matchs difficiles, commence à retrouver une dynamique positive grâce à l'implication de joueurs clés comme l'Algérien. L'attaquant, qui a joué dans plusieurs clubs européens prestigieux tels que Monaco et Leicester, continue d'écrire sa carrière à l'étranger et de faire rayonner le football algérien en Europe.

L'entraîneur de Westerlo, ainsi que les supporters, ont salué l'impact immédiat de Slimani sur le terrain, qui se révèle déjà comme un atout majeur pour l'équipe. Cette première performance exemplaire en championnat belge est un signal fort envoyé aux autres équipes de la compétition : Islam Slimani est de retour, prêt à jouer un rôle central dans les succès de Westerlo cette saison.

Pour Slimani, ce but est un nouveau chapitre dans une carrière marquée par sa capacité à s'impliquer dans des situations cruciales et à marquer dans des moments décisifs. L'attaquant de 36 ans, toujours aussi déterminé, semble vouloir démontrer qu'il a encore beaucoup à offrir sur le plan offensif, tant pour Westerlo que pour l'équipe nationale algérienne.

En attendant ses prochaines performances, ce but symbolise bien la forme retrouvée de Slimani et sa capacité à briller, même dans un nouveau Championnat. Les fans de Westerlo et de la sélection algérienne peuvent être confiants, car l'attaquant a prouvé qu'il est toujours capable de marquer de son empreinte, et cela, peu importe la compétition.

## Le président de la République ordonne de relancer la discipline

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la relance du handball de manière scientifique, correcte et moderne, en collaboration avec des experts, y compris des étrangers, soulignant la disponibilité de l'Etat à apporter sa contribution financière et à accompagner cette démarche visant à permettre au handball algérien de retrouver son lustre d'antan, selon un communiqué de la Présidence de la

République, publié dimanche à l'issue d'une réunion du Conseil des ministres. "Concernant la situation des sports collectifs et du sport d'élite, M Tebboune a ordonné la relance du handball de manière scientifique, correcte et moderne, en collaboration avec des experts, y compris des étrangers, soulignant la disponibilité de l'Etat à apporter sa contribution financière et à accompagner cette démarche visant à permettre au handball algérien de retrouver son lustre d'antan", indique le communi-



COA

### L'AGO des athlètes olympiques aura lieu ce jeudi à Alger

Quatre athlètes (deux messieurs et deux dames) seront élus ce jeudi après-midi à Alger, pour intégrer l'Assemblée générale du Comité olympique et sportif algérien (COA), a-t-on appris, ce lundi auprès des organisateurs. Vingt-trois (23) athlètes olympiques ont été conviés à assister aux travaux de cette AGE, qui se tiendra à partir de 15h30 au siège du COA, sis à Ben Aknoun, sur les hauteurs de la capitale.

Il s'agit de Mohamed Ali Gouaned, Djamel Sedjati, Slimane Moula, Amine Bouanani, Salim Keddar, Oussama Khennoussi, Yasser Mohamed Tahar Triki, Hichem Bouchicha, Yacine Hethat, El

Hadj Laâmeuche, Billel Tabti, Abdelmalik Lahoulou, Larbi Bourrada, Tawfik Mekhloufi, Miloud Rahmani, Ali Messaoudi, Hakim Saâdi et Amine Belferane chez les messieurs. Pour ce qui est des dames, les athlètes invités à ces élections sont :

Amina Bettiche, Souad Ait Salem, Loubna Benhadja, Kenza Dahmnaï et Zahara Tatar. Deux autres assemblées générales électives se tiendront le même jour, au siège du COA : une pour les médecins des fédérations olympiques et l'autre pour les journalistes.



COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL

### L'O Akbou élimine le MJ Arzew et file en 1/8es

L'Olympique Akbou (Ligue 1 Mobilis) a validé son ticket aux 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie de football, en battant le petit poucet de l'épreuve le MJ Arzew, pensionnaire de la Régionale 1, sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 0-0), dimanche au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa. Après une première période dominée par les locaux, mais sans pour autant parvenir à trouver la faille, les joueurs de l'entraîneur français Denis Lavagne ont inscrit l'unique but de la partie en seconde mi-temps, grâce au rentrant Mohamed Amine Gherbi

(64e). L'O Akbou, qui s'est qualifié auparavant en éliminant à domicile le CS Constantine (1-0), affrontera aux 1/8es de finale en déplacement le MC El-Bayadh (Ligue 1), le samedi 22 février (14h00). L'autre match comptant pour la mise à jour des 1/16es de finale opposera lundi les deux clubs de l'élite : USM Alger-NC Magra, au stade olympique du 5-Juillet (19h00). Même si les Rouge et Noir auront les faveurs des pronostics, il n'en demeure pas moins que le «Nedjm» se rendra à Alger pour jouer son va-tout, et tentera de créer la

surprise, même si son objectif majeur reste le maintien parmi l'élite. Il s'agit du dernier match pour l'entraîneur tunisien Nabil Maâloul sur le banc du club de Soustara. L'ancien coach de l'ES Tunis va céder sa place au Brésilien Marcos Paqueta, qui signe son retour en Championnat algérien après deux passages au CR Belouizdad. Le vainqueur de ce match affrontera en déplacement le RC Kouba, dauphin du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur, le dimanche 23 février au stade Benhaddad de Kouba (19h00).

CYCLISME/TOUR D'ALGÉRIE 2025

### Victoire de Hamza Yacine (Team Madar Pro-Cycling)

La première étape de l'édition 2025 du Tour d'Algérie Cycliste, disputée dimanche matin, sur une distance de 103 kilomètres entre Guelma et Constantine (Est), a été remportée au sprint par l'Algérien Hamza Yacine, sociétaire de l'équipe Team Madar Pro-Cycling.

L'international algérien s'était imposé en 2 heures 51 minutes et 13 secondes, devant son compatriote Mohamed Nadjib Assal, sociétaire du MC Alger et l'Erythréen Milkiyas Maekele avec le même temps.

Quatre-vingt-cinq (85) coureurs, représentant 15 équipes, dont six algériennes, ont pris part à cette première étape du Tour d'Algérie 2025, ayant pris son départ devant l'Assemblée Populaire de la wilaya de Guelma. La course a été marquée par deux grands prix de la montagne (GPM), destinés aux grimpeurs (maillot à pois), situés aux kilomètres 12,5 et 30,9, ainsi que deux sprints intermédiaires pour le prix du meilleur sprinteur (maillot vert), aux kilomètres 37,5 et 61,5.

Outre le maillot bleu pour sa victoire d'étape, Hamza Yacine s'est adjugé le maillot vert du meilleur sprinter, le maillot rouge du meilleur Algérien, ainsi que le maillot jaune du leader du Tour.

Pour ce qui est du maillot à pois, destiné au meilleur grimpeur, il est revenu à l'Erythréen Berhane Mebrone, alors que l'autre Erythréen, Milkiyas Maekele, s'est emparé du maillot blanc, destiné au meilleur espoir (U23).

## TURQUIE

## Fenerbahçe dénonce les nombreux "gestes trompeurs" de Galatasaray

Après l'interruption du match entre Galatasaray et l'Adana Demirspor dimanche, Fenerbahçe a publié un communiqué incendiaire pour dénoncer l'attitude du club de son rival historique.

Fenerbahçe sort la sulfateuse. Ce dimanche, une nouvelle polémique a émergé avec l'arrêt de la rencontre entre Galatasaray et l'Adana Demirspor. A la demi-heure de jeu, les visiteurs ont décidé de quitter le terrain, s'estimant lésés par l'arbitrage. Alors que le match n'est pas allé à son terme, les réactions ne se sont pas faites attendre, à commencer par le grand rival de Galatasaray, Fenerbahçe.

Dans la soirée de dimanche, le Fener a dénoncé les tromperies du leader du Championnat turc. « Avec vos contrats irréguliers, vos billets vendus au marché noir et vos publicités de paris illégales, vous portez préjudice à notre État et à la Fédération turque de football. Vos médias guidés et vos déclarations insincères trompent le public. Continuez à tromper les arbitres et les fans de football avec vos footballeurs qui font des gestes trompeurs depuis des années. Grâce à vous, il n'y a plus de confiance ni de justice. Mais le plus innocent et le plus victimisé, c'est toujours vous. Félicitations, qu'avez-vous fait au football turc? », a écrit le club d'Istanbul dans un communiqué.

### Vers une défaite sur tapis vert de l'Adana ?

De son côté, Galatasaray, par la voix de son directeur technique, Okan Buruk, a regretté les agissements des joueurs de Demirspor. "C'est une grande perte pour le football turc. Je ne pense pas que ce qui s'est passé ici soit innocent. Je suis triste. On essaie toujours de dénigrer le football turc. Je respecte cette décision, mais je suis triste, pour être honnête", a-t-il confié auprès de plusieurs médias turcs.

S'il a voulu frapper fort en décidant de ne pas reprendre le match, l'Adana s'expose à de lourdes sanctions. En attendant de passer devant le Conseil de discipline du football professionnel (l'équivalent de la commission de la discipline de la LFP en France), le club s'expose à une défaite par forfait et à un retrait de 3 points. La saison dernière Istanbulspor avait reçu une sanction identique après que ses joueurs aient quitté le terrain face à Trabzonspor.

## ESPAGNE

# Le FC Barcelone dynamite Séville et revient à deux points du Real

*Au terme d'un match spectaculaire, le FC Barcelone, pourtant réduit à dix à l'heure de jeu, a fini par corriger le Séville FC dimanche (4-1) sur la pelouse du stade Ramon Sanchez-Pizjuan, profitant du nul (1-1) entre le Real Madrid et l'Atlético, samedi, pour se replacer dans la course au titre en Liga.*

Alors qu'il comptait sept longueurs de retard sur son grand rival le week-end dernier, le Barça (3e, 48 points) a, comme face à Alavés (1-0), fait sa part du travail pour revenir à deux petits points du Real (1er, 50 points), battu par l'Espanyol Barcelone (1-0) et tenu en échec (1-1) par l'Atlético (2e, 49 points) lors des deux dernières journées.

Après une première mi-temps enlevée, où le Suisse Ruben Vargas (8e) a répondu du tac au tac à l'ouverture du score de l'inévitable Robert Lewandowski (7e), auteur de son 31e but de la saison, le 19e en championnat, le club catalan a fait la différence au retour des vestiaires grâce à des buts du jeune Fermin Lopez (46e), du Brésilien Raphinha (55e) et du défenseur Eric Garcia (89e).

Le champion olympique espagnol, entré en jeu à la mi-temps à la place de Gavi, a été par la suite victime de son propre engagement et a été logiquement exclu pour un tackle violent sur le Suisse Djibril Sow (60e).

Le prodige blaugrana Lamine Yamal, qui a illuminé la partie de plusieurs gestes de classe, a cependant manqué de réussite devant le but (6e, 36e,



45e+4) pour creuser un peu plus l'écart, tandis que le portier polonais Wojciech Szczesny, impérial sur sa ligne, a permis aux Catalans de préserver leur avantage. Désormais invaincus depuis onze matches toutes compétitions confondues, les hommes d'Hansi Flick ont su, en l'espace de deux semaines, refaire leur retard accumulé à la fin de l'année 2024 et relancer totalement cette lutte des géants en tête du Championnat.

"Aujourd'hui, nous savions que nous devons gagner pour rester dans la course au titre, et maintenant c'est nous qui mettons la pression (sur le Real et l'Atlético, NDLR)", a déclaré le défenseur espagnol Inigo Martinez au micro de DAZN.

"Je pense que l'équipe a fait un excellent match et que c'est la voie à suivre... Si nous restons solides en défense, nous savons tous de quoi nos attaquants sont capables", a-t-il ajouté.

### Diakhaby en phénix

Plus tôt dans l'après-midi, Getafe (14e, 27 points) s'est éloigné de la zone de relégation en allant s'imposer (1-0) sur la pelouse d'Alavés (19e, 21 points) et Valence (18e, 22 points) a poursuivi sa remontée au classement en glanant un troisième succès consécutif à domicile (2-0) contre Leganés (17e, 23 points).

Cette rencontre à Mestalla a été marquée par les larmes de joie de l'ancien Lyonnais Mouctar Diakhaby, buteur après près d'un an d'absence à cause d'une grave blessure au genou qui avait ému l'Espagne.

Après trois revers d'affilée en Championnat, la Real Sociedad (7e, 31 points) a renoué avec le succès (2-1) face à l'Espanyol Barcelone (16e, 23 points) et s'est replacé dans la course à l'Europe, à quatre longueurs du Rayo Vallecano, surprenant sixième avec 35 points.

## "CORRUPTION À LA FÉDÉRATION"

# Polémique d'arbitrage sur un penalty lors du match Real Madrid-Atlético

L'arbitre Cesar Soto Grado a décidé de donner un penalty à l'Atlético de Madrid après une faute d'Aurélien Tchouaméni dans la surface, samedi 8 février 2025, dans le choc de la 23e journée de Liga contre le Real Madrid. Une décision litigieuse et contestée par les Merengue.

Encore une décision qui va faire parler. Ce samedi 8 février 2025, Cesar Soto Grado se sait attendu, surtout après les nombreuses provocations de l'Atlético envers son rival le Real Madrid, souvent aux premières loges des polémiques arbitrales. Au cours d'un derby électrique sur la pelouse, l'arbitre a pris une décision qui peut être lourde de conséquence sur la

pelouse de Santiago-Bernabeu. Alors que le score était toujours nul et vierge entre le Real et l'Atlético, le Colchonero Lino s'est effondré dans la surface après un contact avec Aurélien Tchouaméni.

L'international français, titulaire en défense central pour le choc, a touché le bout du pied de son vis-à-vis. Appelé par la VAR, Cesar Soto Grado a décidé d'aller voir les images. Après de longues minutes, l'arbitre a finalement accordé un penalty aux coéquipiers d'Antoine Griezmann.

Au milieu de l'incompréhension des joueurs du Real et de Carlo Ancelotti, visage dans les mains, Julian Alvarez a trouvé les ressources pour se

concentrer et oser une panenka plein axe face à Thibaut Courtois, impuissant face à l'international argentin, auteur de l'ouverture du score (0-1, 35e).

Cette situation va évidemment faire parler, surtout du côté du Real. Dans les tribunes de Bernabeu, les supporters des Merengue ont laissé exploser leur colère et leur frustration. Selon les journalistes de As présents au stade, ils ont entonné à plusieurs reprises "Corrupción en la Federación" (corruption à la Fédération, ndlr). De quoi ajouter davantage d'électricité dans une ambiance qui n'en manque pas.

MISE EN EXPLOITATION DE LA LIGNE FERROVIAIRE BÉCHAR-GARA DJEBILET

# 10 trains mobilisés au quotidien pour le transport des produits miniers et des voyageurs

La ligne ferroviaire Béchar-Gara Djebilet (Tindouf) sera mise en service avec la mobilisation quotidienne de 10 trains en moyenne, destinés à assurer le fret des produits miniers et des marchandises et le transport des voyageurs, a indiqué un responsable de l'Agence nationale d'études et du suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anserif).

Le plan d'exploitation quotidienne de la ligne ferroviaire Ouest, qui s'étend sur une distance de 950 km, prévoit en moyenne 8 trains consacrés au fret des produits miniers, un train pour le transport des voyageurs et un autre réservé aux marchandises toutes destinations confondues, a déclaré à l'APS Abdelkader Mazar, directeur à l'Anserif chargé de la communication.

La ligne en question sera équipée de six stations pour les voyageurs et les marchandises au niveau des régions de Abadla, Hammaguir, Hassi Khebi, Oum el-Assel, Tindouf et Gara Djebilet, ainsi que deux stations de chargement et de déchargement à Gara Djebilet et dans la zone industrielle de Toumiat (Béchar).

Une gare de jonction sera également réalisée avec deux stations de bifurcation permettant de fluidifier le trafic ferroviaire et d'accueillir un nombre important de trains, a ajouté le même responsable, soulignant que la ligne a été équipée, pour la première fois en Algérie, de traverses en



béton monoblocs de 2,6 mètres de longueur spécialement pour les charges lourdes. Les traverses peuvent supporter jusqu'à 32,5 tonnes de charges, ce qui permet d'exploiter la ligne minière Ouest à travers l'utilisation de trains réservés à ce type de transport allant jusqu'à 2.135 mètres de long, équipés de 4 grandes locomotives destinées à remorquer 170 wagons chargés de produits miniers. Ainsi, un seul train peut transporter une charge nette de 22.100 tonnes par dessert, précise le même responsable, mettant en avant le coût important de ce projet qui dépasse celui du projet d'un TGV vu ses caractéristiques techniques.

## Livraison prochaine de la ligne Béchar-Abadla

Le même responsable a indiqué que la mise en place du plan d'exploitation quotidienne de la ligne minière, ainsi que les caractéristiques techniques des trains qui

seront utilisés, avait été réalisée en prévision de la mise en service de la ligne ferroviaire Béchar-Abadla (la première partie du tronçon Béchar- Hammaguir) sur une distance de 98 km dans "les prochaines semaines".

M. Mazar a, à ce propos, précisé que les travaux relatifs aux ouvrages d'art étaient achevés, alors que les dernières retouches concernant la gare d'Abadla étaient en cours, parallèlement à l'accélération de la cadence des travaux de pose de la voie ferrée sur l'ensemble de ce tronçon.

S'agissant l'avancement global des travaux de réalisation de la ligne minière ouest, que l'Anserif prévoit de réceptionner avant la date contractuelle fixée à mars 2026, le même responsable a révélé que le projet connaît "une progression importante et un rythme de réalisation accéléré" au niveau de ses trois tronçons. Parallèlement à l'avancement des travaux sur le premier tronçon Béchar-

Hammaguir (200 km), les travaux de réalisation du deuxième tronçon Tindouf-Oum El Assel (175 km) "progressent à un rythme soutenu pour la réalisation des ouvrages d'art et la pose de la voie ferrée, outre l'avancement des travaux de construction des gares d'Oum El-Assel et de Tindouf".

En ce qui concerne le troisième tronçon Hammaguir-Oum El-Assel et Tindouf-Gara-Djebilet (575 km), M. Mazar a souligné que la première partie Hammaguir-Oum El-Assel (440 km) connaît "une grande dynamique" en termes de travaux, notamment pour le terrassement et la construction des ouvrages techniques.

Quant à la deuxième partie Tindouf-Oum El-Assel (135 km), les travaux des ouvrages techniques et de terrassement ont atteint des stades avancés, en attendant la réception des rails pour achever l'opération sur toute la distance du tronçon.

## RENFORCEMENT ET MODERNISATION DE LA JUSTICE

# Installation des nouveaux responsables judiciaires

Des représentants du ministre de la Justice ont supervisé, dimanche, l'installation des présidents et procureurs généraux des cours de justice des wilayas d'Oran, Mostaganem, Mascara, Sidi Bel-Abbès et Tissemsilt, dans le cadre du mouvement partiel effectué par le président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature, Abdelmadjid Tebboune, la semaine dernière.

A Oran, le président de la Cour suprême, Mamouni Tahar, représentant le ministre de la Justice, a présidé la cérémonie d'installation du président de la Cour d'Oran, Bouterfas Djillali.

Le ministre de la Justice, Lotfi Boudjemâa, dans une allocution lue par son représentant, le président de la Cour suprême, Mamouni Tahar, en présence du wali d'Oran, Samir Chibani, et de la famille judiciaire, a déclaré que "cette installation s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer les instances judiciaires avec des compétences ayant une expérience judiciaire reconnue en gestion".

Il a également appelé à "intensifier les efforts pour promouvoir et moraliser le travail judiciaire, en conformité avec les instructions du président de la République, qui, lors de l'ouverture de l'année judiciaire, a insisté sur l'engagement des membres du secteur de la justice à respecter leurs obligations éthiques et

professionnelles et à prendre conscience de la responsabilité qui leur incombe pour établir l'Etat de droit". Le ministre a souligné que "ce mouvement judiciaire s'inscrit dans une dynamique de renouvellement des énergies et des capacités, dans le but d'améliorer la justice, en garantissant un système judiciaire indépendant, intègre et efficace, sous l'autorité de la loi, en instaurant la confiance et la sécurité des personnes et des biens, tout en stimulant le développement social et économique, encourageant les investissements, consolidant la stabilité et renforçant la justice sociale, garante des droits du citoyen".

Il a rappelé que "la révision constitutionnelle de 2020 a renforcé la position du pouvoir judiciaire et répondu aux exigences nationales, s'inscrivant dans l'évolution et l'intégration des institutions de l'Etat, assurant stabilité, force et efficacité", précisant que "son département ministériel œuvre actuellement à faire de la justice un système numérique complet pour en faire un système judiciaire moderne, de proximité, opérant selon des normes de qualité".

Le nouveau président de la Cour d'Oran a occupé plusieurs fonctions judiciaires, notamment juge au tribunal de Mécheria, puis à Maghnia et Mostaganem, avant d'être promu président des tribunaux de Mostaganem et Sidi Ali, puis conseiller à

la Cour d'Oran, de Sidi Bel-Abbès et Tlemcen, avant de devenir inspecteur au ministère de la Justice et, enfin, président de la Cour de Ghardaïa.

A Mostaganem, le président de la chambre à la Cour suprême, Abidine Mustapha, représentant le ministre de la Justice, a installé le président de la Cour de Mostaganem, Arabi Maârouf.

M. Abidine a souligné l'importance de la numérisation dans la mise en œuvre d'une justice moderne et de proximité, en appelant à doter les institutions judiciaires de moyens modernes pour améliorer les services. A Relizane, Hocine Othmani a été installé, dimanche soir, en tant que nouveau président de la Cour de Relizane, en remplacement de Djillali Bouterfas, qui a été transféré au poste de président de la Cour d'Oran.

La cérémonie d'installation du nouveau président de la Cour de Relizane a été supervisée par Mustapha Abidine, en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya ainsi que de la famille judiciaire. Lors de son discours, M. Abidine a souligné que cette installation s'inscrit dans le cadre du mouvement effectué récemment par le président de la République au sein des présidents et procureurs généraux, dans l'objectif de continuer à renforcer les juridictions avec des compétences ayant une expérience judiciaire avérée. Il a éga-

lement rappelé que le nouveau président de la Cour de Relizane possède une grande expérience et a occupé plusieurs fonctions dans le secteur judiciaire des wilayas de Naâma et d'Oran. A Mascara, le président de la chambre des affaires familiales de la Cour suprême, Hachemi Cheikh, représentant le ministre de la Justice, a installé le procureur général de la Cour de Mascara, Benabdallah Mustapha.

A Sidi Bel-Abbès, le président de la Cour suprême, Mamouni Tahar, représentant le ministre de la Justice, a installé le procureur général de la Cour de Sidi Bel-Abbès, Naijaoui Djamel, en présence des autorités locales.

M. Mamouni a salué le parcours de M. Naijaoui et a souligné la nécessité de renforcer le travail judiciaire en application de la doctrine judiciaire de la République algérienne pour ancrer l'Etat de droit.

A Tissemsilt, Hachemi Cheikh, président de chambre à la Cour suprême, a installé le président de la Cour de Tissemsilt, Alouka Nasreddine, en présence des autorités locales et de la famille judiciaire. M. Cheikh a précisé que ce mouvement vise à insuffler une nouvelle dynamique et à améliorer la justice en renforçant les instances judiciaires avec des compétences capables de suivre les évolutions positives du secteur.

# Ports : le président de la République ordonne de modifier le système de travail avant fin février selon le système 24/24 h

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, dimanche lors de la réunion du Conseil des ministres, de modifier le système de travail dans les ports avant la fin du mois en cours, selon le système 24/24 h, notamment dans les ports à activité économique.



Le président de la République a "instruit le ministre des Transports de modifier le système de travail dans les ports avant la fin du mois en cours, selon le système 24/24 h, notamment dans les

ports à activité économique à savoir : Djendjen, Alger, Béjaïa, Annaba, Oran et Mostaganem", précise le communiqué. A ce propos, monsieur le président "a ordonné d'associer tous les opérateurs au niveau des

ports, l'objectif de cette décision étant de suivre la dynamique économique et de réduire les dépenses supplémentaires des navires en attente d'accostage pour de longues périodes". Par ailleurs, "le président de la

République a enjoint au Gouvernement de mettre en œuvre les différents projets d'investissement approuvés, tout en rationalisant les dépenses et respectant les délais de réalisation", conclut le communiqué.

## CONSEIL DES MINISTRES Adoption du projet de loi minière

Le Conseil des ministres a approuvé, lors de sa réunion tenue dimanche, sous la présidence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, un projet de loi régissant les activités minières.

"Un projet de loi régissant les activités minières a été approuvé, en tenant compte d'une série de consignes et d'orientations", lit-on dans le communiqué du Conseil des ministres.

Dans ce cadre, le président de la République a réaffirmé que l'activité minière revêtait une importance particulière pour l'Etat et exige la garantie de moyens modernes pour le développement et le contrôle de cette activité vitale. Il a également ordonné "d'introduire les nouvelles technologies et les solutions scientifiques, d'écarter tout ce qui est bureaucratique dans les opérations de recherche et d'exploitation, au regard des potentialités dont dispose le pays dans le domaine des mines, comme c'est le cas concernant l'activité du marbre." A cette occasion, le président de la République a ordonné "l'élaboration d'une approche globale sur les méthodes les plus efficaces pour investir davantage dans ce secteur, à travers l'élaboration de nouvelles études plus approfondies et à même de garantir l'avenir des générations futures", outre "l'exclusion de l'exploitation de certaines terres rares, des investissements étant un bien destiné aux générations futures".

## ENERGIE

# Le ministre nigérien du Pétrole en visite de travail en Algérie

Le ministre du Pétrole de la République du Niger, Sahabi Oumarou, a entamé, dimanche, une visite de travail en Algérie, à la tête d'une délégation de haut niveau composée du ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement et de responsables de la Société nigérienne de pétrole (Sonidep), indique un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables. A son arrivée à Alger, la délégation nigérienne a été accueillie par le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ, ajoute la même source. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la poursuite des échanges en vue du renforcement des relations entre l'Algérie et le

Niger dans le domaine des hydrocarbures, en exécution de la feuille de route convenue entre les deux parties au cours de la dernière visite du ministre nigérien en Algérie. Ces relations ont connu un développement notable grâce à la coopération continue et à l'échange de visites entre les responsables des deux pays afin d'examiner les moyens de renforcer le partenariat bilatéral et de mettre en œuvre les projets de développement communs, en tête desquels le projet d'exploration et de prospection de la société Sonatrach au Niger, le projet de gazoduc trans-saharien, et l'accompagnement du Niger dans ses projets relatifs à la réalisation d'une raffinerie de pétrole et d'un complexe pétrochimique dans la région de Dosso, outre la formation des

cadres nigériens dans le domaine des hydrocarbures, précise la même source. Le programme de visite du ministre nigérien du Pétrole prévoit des rencontres importantes avec nombre de dirigeants, notamment une réunion avec le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, et des rencontres avec des responsables du Groupe Sonatrach. Cette visite reflète "l'attachement mutuel de l'Algérie et du Niger à renforcer leur coopération stratégique dans le secteur de l'énergie, et réaffirme l'engagement des deux pays à aller de l'avant dans la mise en œuvre de projets communs à même de contribuer à la réalisation du développement durable pour les deux parties", conclut le communiqué.

# BTP : vers la signature d'un mémorandum d'entente entre le CTC et un institut américain pour le renforcement de la coopération

L'organisme national de contrôle technique de la construction (CTC) devait signer, hier à Alger, avec l'institut américain du béton "American concrete institute" (ACI), un mémorandum d'entente visant à développer la coopération concernant la conformité des normes mondiales du béton, a révélé, dimanche, le directeur du CTC, Khaled Meziani. Dans une déclaration à la presse, en marge des journées techniques sur l'expérience du CTC et l'expertise de l'institut américain ACI en matière de construction en béton et l'amélioration des techniques utilisées dans ce domaine, le responsable a fait savoir que "les deux parties signeront, lundi, un mémorandum d'entente visant à développer la coopération et le partenariat dans tout ce qui a trait aux normes relatives au béton publiées par l'ACI", soulignant que ces normes sont en vigueur dans près de 120 pays dans le monde. Il a également mis en avant l'aspiration de l'organisme algérien à bénéficier

de l'expérience de la partie américaine concernant en matière de spécifications du béton. Evoquant, en outre, le rôle que l'organisme doit jouer dans le cadre des grands programmes en cours et ceux prévus à l'avenir dans différents domaines, notamment dans le secteur du logement et des infrastructures publiques, le même responsable a affirmé que le CTC a renforcé ses services numériques ces dernières années, notamment à travers des logiciels et des plateformes numériques régulièrement mis à jour, utilisés pour les tests, les études et le contrôle des constructions, qu'elles soient nouvelles ou anciennes, dans leurs différents types de logements, de services et d'infrastructures. Actuellement, un programme de simulation est en cours d'élaboration pour faciliter les opérations de contrôle et les rendre plus efficaces, selon M. Meziani, qui a ajouté qu'il est désormais possible pour les clients de l'organisme, en particulier les porteurs de projets et les entre-

preneurs, d'interagir avec ce dernier via une plateforme dédiée au dépôt des dossiers et des plans techniques de projets en cours d'étude et de contrôle. De son côté, le directeur général de la construction et des moyens de réalisation au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Réda Bouarioua, a souligné dans son intervention l'importance de cette rencontre dans le renforcement de la coopération dans le domaine du contrôle technique de la construction, notamment avec "la grande dynamique" que connaît le secteur de l'habitat et de l'Urbanisme en Algérie, qui verra la réalisation de 2 millions d'unités de logements dans le cadre du plan quinquennal 2025-2029. Après avoir rappelé le lancement du nouveau système de construction antisismique l'an dernier, le responsable a mis en avant l'importance de l'échange d'expertises, de la mise à niveau des connaissances en génie civil, et de l'adoption des meilleures pratiques en matière de

technique de construction, dans le développement des compétences des participants. Pour sa part, le directeur de l'ACI, Michael Paul, a salué le "bon travail" de l'Organisme national de Contrôle technique de la construction (CTC), exprimant la volonté de l'institut américain à "échanger les expériences et les connaissances avec la partie algérienne, sur les meilleures pratiques en matière de construction en béton et de formation des ingénieurs spécialisés". Fondé en 1904, l'Américain concrete institute (ACI) est l'un des plus importants organismes mondiaux spécialisés dans les systèmes et normes de construction en béton. Il œuvre au développement des systèmes et des meilleures pratiques dans ce domaine, indique son vice-président exécutif, Frederick Grubbe, affirmant que l'ACI assure également la formation et les ressources techniques aux ingénieurs et aux architectes, et soutient la recherche et l'innovation.

UN DIALOGUE POUR SURMONTER LA CRISE

# Villepin appelle à la réconciliation avec l'Algérie

L'ancien Premier ministre français, Dominique de Villepin, a affirmé qu'il y avait une grande attente dans les cercles français pour un règlement de la crise avec l'Algérie.

"Ce que je peux dire, pour avoir rencontré beaucoup de responsables en France, dans tous les milieux politiques et économiques, (c'est) qu'il y a une grande attente et de l'espoir que les choses puissent se dénouer", a déclaré Dominique de Villepin dans un entretien accordé à la chaîne de télévision algérienne AL24. Evoquant, à ce titre, l'interview accordée récemment par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au journal français *L'Opinion*, le diplomate a dit constater que "les choses bougent dans le bon sens", appelant à conjuguer les efforts pour "sortir par le haut de cette crise difficile". "J'ai lu attentivement l'interview du président Tebboune. Je vois que les choses bougent et j'aimerais pou-



voir dire (qu'elles) bougent dans le bon sens", a déclaré l'ancien chef de la diplomatie française. Dominique de Villepin, qui répondait à une question de savoir s'il était prêt à jouer le rôle de médiateur pour une résolution de la crise entre l'Algérie et la France, a affirmé que chacun était "prêt à faire sa part". "Nous sommes prêts les uns et les autres à œuvrer pour que ce qui

nous sépare aujourd'hui puisse permettre de renouer le dialogue", a-t-il insisté, soulignant également la nécessité de faire en sorte que la reconnaissance d'une histoire tragique soit faite. Et d'ajouter : "Je crois pouvoir dire, je le sens dans la vie quotidienne en rencontrant les uns et les autres, (qu'il) y a une attente de part et d'autre. Nous avons hâte de pouvoir fran-

chir ce pas, travailler à cette réconciliation (et) nous fixer des idéaux et des objectifs communs". L'ancien diplomate français est, en outre, revenu sur le grand potentiel d'une reprise des relations entre l'Algérie et la France, appelant à ne pas céder à la tentation de "l'amertume" et du "dépit", et conjuguer les talents et les efforts des deux pays.

"Il y a dans le partenariat possible entre la France et l'Algérie des défis formidables. L'Algérie a des capacités et des richesses, et la France a des atouts qui, mises ensemble, peuvent constituer des chances de croissances, d'ouverture au monde. Des chances pour la stabilité à la fois de l'Afrique mais aussi d'autres régions du monde", a-t-il déclaré.

Concernant la question de la Mémoire, Dominique de Villepin a indiqué que la France doit "faire le travail de reconnaissance de l'histoire". "Le moment vient où il faudra franchir cette étape", a-t-il assuré, soulignant qu'il faut le faire "dans le rythme des mémoires et des peuples (et) avancer en marchant et en construisant". S'agissant du revirement du Gouvernement français concernant le Sahara occidental, l'ancien Premier ministre français a dit "comprendre pleinement l'incompréhension des autorités algériennes et des Algériens", et souhaité que la France et l'Algérie puissent faire en sorte d'avancer ensemble dans ce dossier.

LOURDES PERTES DANS LE SECTEUR D'AMGALA

## Attaques sahraouis sur les forces d'occupation marocaines

Des unités de l'Armée sahraouie ont ciblé des bases des forces d'occupation marocaines dans le secteur d'Amgala, leur infligeant de "lourdes" pertes humaines et matérielles, indique la Direction centrale du Commissariat politique de l'Armée sahraouie dans un communiqué militaire.

Selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), "des unités avancées de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS), ont ciblé, par un bombardement intense, le poste de Commandement d'un bataillon relevant de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur d'Amgala, ainsi qu'une

base d'occupation marocaine dans la région d'Amagli Al-Hara dans le même secteur". Les attaques de l'armée sahraouie se poursuivent contre les forces d'occupation marocaines, leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte, a conclu le communiqué.

EXPULSION PAR LE MAROC DE JOURNALISTES ESPAGNOLS

## La députée Ana Miranda saisit la Commission européenne

La députée européenne du Bloc nationaliste galicien (BNG), l'Espagnole Ana Miranda, a saisi la Commission européenne suite à l'expulsion par le Maroc de journalistes espagnols du Sahara occidental, et dénoncé cette ultime tentative de réduire au silence les médias internationaux soucieux d'informer sur les violations des droits de l'Homme dans les territoires occupés.

Dans un message publié sur les réseaux sociaux, Ana Miranda a exprimé son soutien au journaliste d'El-Independiente, Francisco Carrion, qui s'est vu refuser l'accès à Dakhla, ville du Sahara occidental occupée par le Maroc.

« Face à cette expulsion injuste décidée par le Maroc à l'encontre de Carrion pour avoir dit la vérité sur le Sahara occidental, je poserai une question à la Commission européenne sur la protection des journalistes », a-t-elle annoncé.

« Face à ces cas d'expulsion et compte tenu de la résolution (...) sur la protection des journalistes dans le monde et la politique de l'Union européenne en la matière, que fera la Commission pour assurer la protection des journalistes dans l'exercice de leurs fonctions ? Que fera la Commission en réponse à ces violations de la liberté d'expression commises par le Maroc ? », s'interroge Miranda, dont la

teneur du texte a été publiée par *El Independiente*. En effet, des médias espagnols ont fait état, ces derniers jours, d'une série d'expulsions du Sahara occidental, un territoire que l'ONG Reporters sans frontières (RSF) considère comme « un trou noir de l'information » en raison du strict contrôle policier et militaire imposé par l'Etat occupant, le Maroc.

Ainsi, depuis début 2025, sept Espagnols ont été expulsés du Sahara occidental, l'ancienne colonie espagnole occupée depuis 1976 par le Maroc et considérée par l'Onu comme le dernier territoire à décoloniser en Afrique.

Les premiers à être expulsés ont été José Carmona, journaliste de *Publico*, et les militants d'une association de solidarité avec le peuple sahraoui, Antonio Martinez et Sergio Garcia, qui ont réussi à accéder à Dakhla occupée par la ligne de la compagnie aérienne Ryanair, récemment inaugurée en violation du droit international. Un jour après leur arrivée, ils ont été arrêtés et expulsés via la ville marocaine d'Agadir. La semaine dernière, les autorités marocaines ont empêché des parlementaires basques d'entrer à Laâyoune occupée. Mercredi dernier, c'est le journaliste d'*El Independiente* Francisco Carrion qui subira le même traitement de la part de l'occupant marocain. Des organisations de

journalistes telles que la Fédération des associations de journalistes d'Espagne (FAPE) et Reporters sans frontières, ont condamné l'expulsion des reporters espagnols et exigé que Rabat autorise un « accès libre et sans restriction à la presse internationale ». La FAPE a demandé, jeudi dernier, au ministre des Affaires étrangères espagnol d'« exiger des explications appropriées à son homologue marocain » suite à l'expulsion de Carrion.

Selon un rapport publié conjointement par la Ligue pour la protection des prisonniers politiques sahraouis (LPPS) et l'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique (AFASPA), depuis 2014, le Maroc a refusé l'accès ou expulsé du Sahara occidental occupé pas moins de 307 journalistes, professionnels du droit ou militants des droits de l'Homme pour avoir tenté d'enquêter sur des violations du droit international humanitaire. Selon ce rapport, au 31 janvier 2025, ces personnes venaient de 21 pays différents sur 4 continents. Notant que le Maroc ne tolère aucun observateur étranger au Sahara occidental depuis 2014, l'AFASPA et le LPPS précisent que Rabat a procédé à 85 expulsions en 2016, 68 en 2017 (dont 5 députés européens), 53 en 2014 et 34 en 2019.

R. I. Agences

## APPEL À MAINTENIR LE CESSEZ-LE-FEU : L'Onu salue le nouveau Gouvernement libanais

Le secrétaire général de l'Onu a salué, dimanche, la formation d'un nouveau Gouvernement au Liban, disant vouloir travailler avec lui pour assurer le maintien du cessez-le-feu. Antonio Guterres « salue la formation d'un nouveau Gouvernement sous la direction de Nawaf Salam », a déclaré son porte-parole, Stéphane Dujarric, dans un communiqué. Un nouveau Gouvernement a été formé samedi au Liban après plusieurs semaines de difficiles tractations, mettant fin à plus de deux ans de gouvernance intérimaire dans ce pays. « Les Nations unies se réjouissent de travailler en étroite collaboration avec le nouveau Gouvernement sur ses priorités, notamment la consolidation de la cessation des hostilités et la mise en œuvre intégrale de la résolution 1701 », a poursuivi M. Dujarric. « Les Nations unies réitérent leur engagement à soutenir l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance politique du Liban », a-t-il également déclaré. Le Premier ministre libanais Nawaf Salam a promis samedi « un Gouvernement de réforme et de salut », dans une déclaration télévisée.

Il sera confronté à la tâche ardue de mettre en œuvre les réformes nécessaires pour débloquer des milliards de dollars auprès des donateurs internationaux, de superviser le cessez-le-feu et de reconstruire le pays. Le bureau de la représentante des Nations unies pour le Liban, Jeanine Hennis-Plasschaert, avait salué samedi l'ouverture d'« un nouveau chapitre plus radieux pour le Liban ».

# Masques et gants, fausse bonne idée contre le coronavirus

*Masques et gants sont presque devenus tendance, "juste au cas où". Mais pour la population générale, les porter n'est pas forcément efficace, et peut même favoriser la contamination, mettent en garde des experts.*

À Paris, juste avant l'entrée en vigueur d'un confinement sans précédent, il était facile de croiser sur les trottoirs des porteurs de masque, simple masque chirurgical ou masque à haut niveau de protection dits FFP2. Pourtant les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé sont claires : le plus important est de se laver les mains, d'éviter de se toucher le visage et de garder ses distances. Il faut porter un masque si on est malade ou quand on s'occupe d'une personne présumée infectée par le coronavirus. "Porter un masque peut vous empêcher de transmettre la maladie à quelqu'un d'autre", soulignait récemment le docteur Mike Ryan, directeur des programmes d'urgence de l'organisation onusienne. Mais "il y a des limites quant à la capacité du masque à vous protéger d'une contamination", ajoutait-il, assurant toutefois "ne pas critiquer ceux qui portent des masques".

Les consignes sont d'autant plus importantes que ces objets de prévention sont nécessaires au personnel de santé et que l'OMS, qui estime qu'il faudrait 89 millions de masques par mois dans la lutte contre le Covid-19, a alerté contre un "rapide épuisement" des équipements de protection au niveau mondial.



## "Faux sentiment de sécurité"

Une mère de famille, qui préfère ne pas donner son nom, reconnaît avoir eu son masque par "la mère d'une amie qui travaille dans un hôpital", alors que certains soignants se plaignent de ne pas pouvoir en obtenir.

Au delà de pénaliser médecins ou infirmiers en première ligne dans la lutte contre l'épidémie, porter un masque peut avoir un effet contre-productif car les règles d'utilisation et

d'élimination sont strictes : se laver les mains avant, l'installer sur le visage sans que l'air ne puisse passer, ne pas toucher le masque une fois qu'il est en place ou se laver les mains tout de suite si c'est le cas...

Mais les gens sont tout le temps en train de manipuler leur masque (...) et c'est potentiellement en le manipulant qu'on se contamine, puisque par hasard si on a croisé le virus, il y a du virus sur le masque.

Le virus ne se transmet pas par la

peau, mais quand la main (ou le gant) transfère des gouttelettes infectées jusqu'au nez ou à la bouche.

Or selon une étude publiée en 2015 dans la revue *American Journal of Infection Control*, on se toucherait le visage une vingtaine de fois chaque heure. En plus, "porter des gants peut donner aux gens un faux sentiment de sécurité", insiste le Dr Adalja, notant que les gants d'hôpitaux, pas destinés à une utilisation dans la vie quotidienne, peuvent se déchirer.

## Gastro-entérite : Que faut-il manger ?

Chaque hiver, l'épidémie de gastro est au rendez-vous. Pendant cette épreuve, il est difficile de s'alimenter correctement, en raison des diarrhées et des vomissements. Une alimentation adaptée peut pourtant vous aider à limiter la durée des symptômes et à reconstruire votre flore intestinale. Nos conseils.

La gastro-entérite est une infection du système digestif. Elle entraîne de nombreux symptômes comme la nausée, les vomissements, les crampes abdominales ou encore la diarrhée. Certains aliments et boissons aident le corps à se remettre plus vite de cette épreuve. Pour soigner une gastro-entérite, il existe plusieurs solutions : la prise de solutés de réhydratation orale (SRO) pour éviter la déshydratation, une bonne hydratation (boire souvent et par petites quantités), réduire l'intensité et la durée de la diarrhée (ralentisseurs du transit intestinal, adsorbants/protecteurs intesti-

naux...) et une approche diététique. Face à la la gastro, l'alimentation est capitale. Découvrez les principales recommandations.

Les vomissements et les diarrhées entraînent une perte d'eau et de sels minéraux. Pour la compenser et éviter la déshydratation, il faut boire beaucoup, au moins 2 litres de boisson par jour (eau plate riche en sodium, bouillon de légumes salé, tisanes sucrées...). Vous pouvez ajouter un peu de sucre dans l'eau, particulièrement pour les enfants, ou boire des boissons sucrées comme des sodas à condition de remuer suffisamment longtemps pour supprimer tout le gaz. Évitez les boissons gazeuses qui peuvent favoriser les ballonnements, les jus de fruits, et bien sûr les boissons alcoolisées qui favorisent la déshydratation.

Les premiers jours, il est souvent difficile de manger correctement mais essayez toujours de manger un peu.

Au fur et à mesure que le transit se calme, il est important de reprendre une alimentation diversifiée. Et, dès que l'on commence à s'alimenter un peu plus, il est recommandé de faire plusieurs petits repas au cours de la journée.

### Les aliments à privilégier

Lorsque vous avez la gastro, privilégiez les aliments qui vont ralentir le transit et restaurer la flore :

- \*Des féculents (riz bien cuit, pâtes blanches...);
- \*Du poisson maigre cuit à l'eau ou à la vapeur de préférence;
- \*De la viande maigre, grillée de préférence, ou du jambon, du poulet...;
- \*Des carottes cuites (surtout pas crues);
- \*Des fromages à pâte cuite;
- \*Du yaourt au bifidus (probiotiques);
- \*Des pommes râpées ou en compote;
- \*De la banane bien mûre;
- \*Des biscottes tartinées de miel ou de

gelée de fruits.

Il faut éviter de consommer des aliments riches en fibres qui vont stimuler le transit intestinal. Il vaut mieux aussi éviter de consommer des aliments trop gras. Évitez donc :

- \*Les féculents complets (pain complet, riz complet...);
- \*Les légumineuses (haricots secs, lentilles...);
- \*Les fruits frais (à l'exception de la banane), préférez des gelées, confitures, compotes;
- \*Les légumes verts;
- \*Les fruits et légumes crus de manière générale;
- \*Les fritures;
- \*Les plats épicés.

Évitez tous les excès dans les trois jours suivant l'épisode de gastro-entérite. Une fois que les symptômes digestifs se calment, reprenez progressivement votre alimentation habituelle.

**ALIEN THEORY :  
LES PREUVES ULTIMES**



21h25

**RMC**  
STORY

Dans le désert péruvien, depuis le ciel, on peut observer les fameux géoglyphes de Nazca. Ces mystérieuses lignes qui représentent des formes humaines ou animales s'étendent sur des kilomètres et ont été remarquées par les premiers conquistadors.

Les scientifiques se penchent sur ce mystère car ils pensent qu'elle pourraient bien être d'origine extraterrestre...

Les savants sont divisés sur la question : ont-elles été construites par l'homme, et si oui, pourquoi ? était-ce un hommage aux Dieux ou un témoignage ?

**ROSALIE**



21h10

**CANAL+**

En 1870, Abel Deluc, tenancier d'un bar, perclus de dettes, épouse sans la connaître Rosalie, une jeune femme, que son père Paul assortit d'une dot de 15 000 francs. Cette somme lui permet de rembourser une partie de l'argent qu'il doit à Barcelin, son principal créancier.

Lors de la première nuit qu'il passe avec son épouse, Abel découvre que la jeune femme est couverte d'une abondante pilosité. Au départ révolté par ce qu'il considère comme une trahison de l'accord commercial qu'il avait passé avec Paul, Abel accepte peu à peu Rosalie telle qu'elle est.

**INTELLIGENCE ARTIFICIELLE  
LA GRANDE EXPÉRIENCE**



21h10

**2**

Aujourd'hui, l'intelligence artificielle inonde notre quotidien. Elle est partout, dans nos vies privées comme professionnelles, sans que nous nous en rendions toujours compte. Pour explorer les capacités de l'IA qui s'est imposée dans bien des domaines, Julia Vignali se livre à expériences et relève des défis tout en s'amusant.

Elle met à l'épreuve l'intelligence artificielle dans des situations du quotidien, en piégeant des proches, des spécialistes dans leur domaine ou des anonymes dans des contextes variés tels que la séduction, la voyance, la musique ou la cuisine.

**NATURE : POUR UNE  
RÉCONCILIATION**



21h10

**6**

Seule oasis de vie dans un univers immense, la Terre est menacée comme jamais. En quelques décennies, l'homme a bouleversé l'équilibre de la nature, entraînant la sixième extinction de masse. Yann Arthus Bertrand, témoin de la disparition de la vie sauvage avec plus de 600 000 photographies de notre planète, retrace la création de la galaxie et explore les paradoxes de nos modes de vie face à l'urgence écologique.

A l'aide d'images aériennes et d'un récit intime raconté en voix off, il appelle à la solidarité entre les peuples et le reste du monde vivant.



**LA SELECTION  
DE MIDI LIBRE**

**OLIGARQUES, LE GANG  
DE POUTINE**



21h00

**arte**

Lors de l'invasion de l'Ukraine, les plus riches hommes d'affaires russes sont convoqués au Kremlin : ils sont sommés de choisir leur camp. Car pour financer sa guerre, Poutine a besoin de l'argent des puissants oligarques, des milliards de pétroles provenant du pétrole et du gaz. Cette série documentaire revient sur les pactes liés au conflit, qui bouleversèrent 30 ans de relations entre la Russie et l'occident. Ce premier volet démarre lors de la Perestroïka, instaurée par Mikhaïl Gorbatchev pour sauver son pays de la faillite. Mais cet ambitieux programme va entraîner un gigantesque pillage économique.

**ON SE PIQUE POUR  
LA FLEUR FRANÇAISE**



21h05

**5**

Alors que la plupart des fleurs disponibles chez nos fleuristes viennent de l'étranger, la question de leur impact environnemental se pose forcément. C'est pourquoi une alternative responsable est née dans les pays anglo-saxons, le « Slow Flower ». L'utilisation de fleurs locales et de saison a notamment été exigée par le Roi Charles III lors de son couronnement. En France, cette idée a fait son arrivée chez nos fleuristes. Le Collectif de la Fleur Française joue un rôle important en servant d'intermédiaire entre des horticulteurs locaux et des fleuristes convaincus par le concept.

**DA VINCI CODE**



21h10

**NBJ**

Jacques Saunière, le conservateur du musée du Louvre, vient d'être assassiné. Avant de mourir, il a écrit avec son sang un mystérieux message sur le sol.

L'inspecteur Bezu Fache convoque alors Robert Langdon, professeur de symbolique religieuse à l'université de Harvard, pour le déchiffrer.

Pendant ce temps, le meurtrier, un étrange moine, se rend dans l'église de Saint-Sulpice, chercher la mystérieuse clef de voûte. Avec l'aide de Sophie Neveu, cryptologue et petite-fille de Jacques Saunière, Robert Langdon va mener l'enquête...

**SNAPPED : LES FEMMES  
TUEUSES**



21h05

**Chérie 25**

Au milieu des années 1970, Frank Hille est frappé par une mystérieuse maladie qui évolue rapidement jusqu'à lui ôter la vie après son hospitalisation.

Les médecins pensent finalement que Frank est mort d'une hépatite et une assurance-vie de 31 000 \$ est versée à sa femme Audrey Marie. En 1979, Carol, la fille du couple, est subitement atteinte par les mêmes symptômes. Comme lorsque Frank était malade, c'est Audrey Marie qui s'est portée volontaire pour faire des injections de médicaments à sa fille, ce qui éveille quelques soupçons.

Web : www.lemidi-dz.com  
**MIDI**  
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56  
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56  
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression :**  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup>- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	06:14
Dohr	13:03
Asr	16:01
Maghreb	18:28
Icha	19:47

## GHAZA

# LE HAMAS «CONDAMNE FERMEMENT» LES DÉCLARATIONS DE DONALD TRUMP

Le Mouvement de résistance palestinien Hamas a fermement condamné, hier les déclarations du président américain Donald Trump sur «l'achat et la possession de Gaza», soulignant qu'elles reflètent «une profonde ignorance de la réalité de la cause palestinienne et de la région».

Dans un communiqué, le membre du bureau politique du Hamas, Izzat al-Rishq, a déclaré : «Gaza n'est pas une propriété qui peut être achetée et vendue, mais plutôt une partie intégrante de notre terre palestinienne occupée».

Et de poursuivre : «Notre peuple palestinien contrecarrera tous les plans de déplacement et de déportation, et Gaza appartient à son peuple, et il ne la quittera pas, sauf pour se rendre dans ses villes et villages occupés en 1948». La réaction du Hamas fait suite aux déclarations du président Trump qui s'est dit «déterminé à acheter et à posséder Gaza».



Elle fait suite également aux récentes déclarations de Trump, selon lesquelles, les Etats-Unis envisagent de «prendre le contrôle» de Gaza, un plan qui a provoqué un tollé international.

## BATNA

### 22 films sélectionnés pour le 9<sup>e</sup> Festival national universitaire du court-métrage

Vingt-deux films ont été sélectionnés pour concourir pour les 10 prix du 9<sup>e</sup> Festival national universitaire du court-métrage, prévu à Batna du 12 au 15 février en cours sous le slogan «Le cinéma langage d'unité et le festival symbole de liberté», a déclaré, ce dimanche, le commissaire de cette manifestation, Tahar Chenna.

M. Chenna, également directeur des œuvres universitaires de Batna-Bouakal, direction organisatrice de l'événement, a indiqué, lors d'une conférence de presse à la résidence universitaire Amar-Benflis de Batna, que « le festival verra la participation de films d'universités et de centres universitaires de Tunisie, de Libye et d'Irak ». Le commissaire du festival a affirmé que tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour la réussite de cette nouvelle édition du festival, dont le coup d'envoi sera donné mercredi à la grande salle de conférences de l'université Batna-1.

Les courts métrages en compétition seront projetés les 12, 13 et 14 février à la cinémathèque du centre-ville de Batna.

L'événement inclura des ateliers de formation spécialisés dans la réalisation de films, à la direction photo et au montage, à l'adresse des étudiants intéressés par ce domaine.

Les réalisations lauréates seront annoncées lors d'une cérémonie, qui se tiendra le 15 février, selon la même source.

## FÊTE DE L'OLIVIER

### CE SERA DU 22 AU 25 FÉVRIER À TIZI-OUZOU

Une fête de l'olivier ou «Rahva n'Tzemourt», visant à promouvoir la filière oléicole, se tiendra du 22 au 25 février en cours à la Maison de la culture Mouloud Mammeri, à Tizi-Ouzou, a-t-on appris des organisateurs.

Initiée par la Chambre d'agriculture de wilaya (CAW) et la direction locale des Services agricoles en collaboration avec la direction locale de la Culture et des Arts, la fête est placée sous le slogan : «L'arbre de mon climat à moi, c'est l'olivier», reprenant un extrait de la lettre de l'intellectuel algérien, Mouloud Mammeri.

La manifestation vise à «célébrer une richesse emblématique de la région qui est l'olivier et ses produits dérivés», a souligné la CAW, rappelant que Tizi-Ouzou est l'une des wilayas les plus reconnues pour sa contribution à la production nationale d'huile d'olive.

Au programme de cette manifestation, une exposition-vente d'huile d'olive, d'olives de table et d'autres produits oléicoles, ainsi que des outils et du matériel dédiés à l'oléiculture, selon la même source. L'aspect culturel de la filière sera mis en exergue par une exposition qui sera animée par des associations culturelles autour des traditions, des arts et des savoir-faire liés à l'olivier. Des conférences-débat sur les bonnes pratiques en oléiculture, pour améliorer le rendement et produire une huile d'olive de qualité (vierge ou vierge extra), ainsi que sur les innovations du secteur, seront animées par des spécialistes et des professionnels du secteur, a-t-on ajouté.

Le but de cette fête est «de découvrir, d'échanger et de célébrer ensemble ce trésor de notre terroir», ont souligné les organisateurs.



## LFP

### La Commission de discipline annule les avertissements pour la phase retour

La Ligue professionnelle de football, via sa Commission de discipline, a apporté une clarification importante concernant les sanctions des joueurs pour la seconde partie de la saison. Dans une annonce récente, la Commission a révélé qu'elle annulerait les avertissements reçus par les joueurs durant la phase aller du championnat, tant que le total des avertissements ne dépasse pas trois.

Cette décision vise à redonner aux joueurs une chance équitable de repartir sur de nouvelles bases et de favoriser une compétition plus équilibrée au cours de la phase retour. Les joueurs ayant reçu trois avertissements ou moins pendant la première partie de la saison verront leurs sanctions levées, leur permettant ainsi d'entamer la seconde moitié de la compétition sans la contrainte des avertissements passés. Cependant, la Commission a également précisé que la règle de suspension en cas de réception de quatre avertissements demeure inchangée. Ainsi, tout joueur qui aura accumulé quatre avertissements en phase aller se verra suspendu pour la phase retour, conformément aux règlements en vigueur.

Cette décision s'inscrit dans le cadre des réglementations établies par la Fédération algérienne de football, en vertu de l'article 34, paragraphe 1, du Code de discipline, et reflète la volonté de garantir une gestion juste et cohérente des sanctions tout au long de la saison. En résumé, les joueurs pourront débiter la phase retour sans les lourdes conséquences des avertissements passés, sauf pour ceux ayant accumulé un total de quatre avertissements, qui devront purger leur suspension.